

Théologie et pastorale du Sacrement de la Pénitence et de la Réconciliation

Raismes

16 février 2023

Fondements théologiques et scripturaires

Dominique Maerten

Introduction

Deux images et trois noms pour un sacrement

Il y a au moins **deux façons** possibles de parler de ce sacrement ; chacune exprimée par une image :

- Comme d'un **tribunal** dans lequel un pécheur comparaît devant son juge (le Christ) – en l'occurrence, son représentant (le prêtre) – devant qui il plaide coupable (l'aveu), avant de recevoir la sentence et la peine qui lui sera infligée en réparation de sa faute (la pénitence).
- Comme de **retrouvailles** où un père et un fils qui se sont perdus de vue depuis longtemps, au point que le premier se fait du souci pour le second, se retrouvent finalement, tombent dans les bras l'un de l'autre et font la fête avec toute la famille.

Entre ces deux images, il y a le rapport et la différence entre le jugement et l'amour, en d'autres termes, entre la **justice** et la **miséricorde**. Aucune de deux n'est fautive, bien sûr, mais il est clair qu'avec Vatican II, l'accent s'est nettement déplacé de la première à la seconde ; au moins dans l'enseignement et la prédication de l'Eglise, à défaut que ce changement de perspective soit passé dans l'opinion des fidèles et encore moins du grand public. (On n'ose pas ajouter : de quelques prêtres !)

Ce changement de perspective explique que, depuis Vatican II, l'ancien sacrement de la Pénitence soit désormais dénommé sous **trois noms**, chacun mettant en lumière un des aspects essentiels de ce sacrement (**CEC 1423-1424** ou Rituel n° 5) :

- **Pénitence** : l'attitude du pécheur → la condition du sacrement.
- **Pardon** : l'initiative de Dieu → fondement du sacrement
- **Réconciliation** : la rencontre des deux → l'effet du sacrement

Cela montre que nous sommes ici au point de rencontre de deux mouvements l'un vers l'autre : celui de Dieu qui donne et le nôtre qui demande et accueille. Ce point sera le fil rouge de notre propos.

Certes, d'autres termes sont également utilisés pour en parler :

- Tout d'abord, il fait partie, avec l'onction des malades, des sacrements de **guérison**. Déjà dans l'évangile, Jésus manifestait la sollicitude de Dieu pour les hommes en associant guérison du corps et guérison de l'âme, c'est-à-dire guérison de la maladie et pardon des péchés. (**Mc 2, 1-12**)
- Le Catéchisme en parle comme d'un sacrement de **conversion**. Sans être une appellation usuelle du sacrement, cela signifie qu'il est la réalisation sacramentelle du retour à Dieu à laquelle le Christ nous appelle.
- Il parle aussi du sacrement de la **confession**. Moins que le nom du sacrement en lui-même, ce mot désigne l'un des rites ou composantes essentielles de la célébration du sacrement. (Comme la *communio* pour la messe ou les *consentements* pour le mariage...)

1. La pénitence : un sacrement

La réconciliation – ou pénitence – est donc un **sacrement**. C'est loin de n'être qu'une question de nomenclature ou de vocabulaire, et cela mérite qu'on s'y arrête. Comme tous les sacrements, celui de la Réconciliation est fondé dans la personne et l'agir du Christ, incarnation de la **Parole de Dieu**, et plus directement, dans le **mystère pascal** de sa mort et sa résurrection. En d'autres termes, réfléchir sur le **sacrement** de la réconciliation, sur la sacramentalité de la réconciliation, ce sera réfléchir sur le mystère de

l'Incarnation, entendu au sens large du mystère du Christ. Or on sait que la personne du Christ, le Verbe fait chair, achève la **Révélation** que Dieu fait de lui-même.

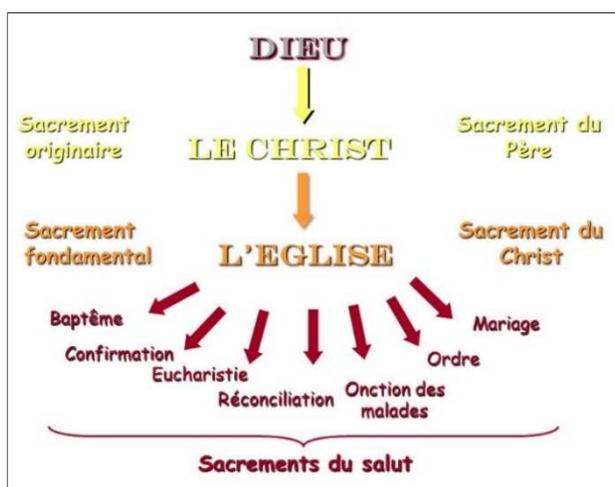
Cela nous conduit à repartir de la définition que donne de la Révélation le concile Vatican II dans sa constitution dogmatique *Dei Verbum*, au n° 2 : « Dieu invisible s'adresse aux hommes en son immense amour ainsi qu'à des amis ; il s'entretient avec eux pour les inviter et les admettre à partager sa propre vie. »

1.1. « Les trois âges de la Parole »

On peut interpréter librement cette définition de la Révélation comme la **déclaration d'amour** d'un Dieu qui veut nous partager sa vie. Cette déclaration d'amour est parvenue à l'humanité selon un processus en trois étapes (« Les 3 âges de la Parole »). Elle s'est d'abord exprimée par les **prophètes (He 1,1** ou dans le Credo : « Il a parlé par les prophètes »), sous la forme d'une promesse d'alliance, faisant de l'Ancien Testament, la Bible juive, comme les « lettres de fiançailles » adressées par Dieu à Israël à destination des hommes.

Après le temps des lettres, de la promesse, est venu le temps des noces et de la présence de l'époux en personne, le **Christ (He 1,2** ou en saint Jean : « Le Verbe s'est fait chair » **Jn 1,14**). Venu pour célébrer les « Noces eschatologiques » de Dieu avec l'humanité (voir les nombreux récits ou paraboles de noces dans l'évangile), on sait comment il a été éconduit par ceux-là mêmes chez qui l'on reconnaissait l'expertise de l'interprétation des lettres de fiançailles ! Mais l'événement de sa Résurrection a fait apparaître à la foi chrétienne combien sa mort était, non pas son échec, mais la réalisation de ces Noces eschatologiques où Dieu épouse l'humanité en lui donnant sa vie. C'est à tout cela, l'événement Jésus, sa vie, son œuvre, son enseignement, sa passion, relus à la lumière de sa Résurrection, que nous donnions le nom d'Incarnation.

Il restait à **l'Eglise**, Corps du Christ (**1 Co 12,27**), *incarnation continuée* (LG 52), à transmettre et à vivre cette présence de la Parole incarnée auprès des hommes, sous la forme des **sacrements**. Ce qui permet de faire de l'Eglise le 1^{er} sacrement, le **sacrement fondamental** en tant que « *signe et moyen de l'union intime avec Dieu* » (LG 1) ; le Christ étant, quant à lui, le **sacrement originaire**.



Ainsi qu'on peut le faire apparaître dans le schéma suivant, inspiré de Louis-Marie Chauvet¹ :

Ainsi le message de l'Écriture, le témoignage du Christ et la pratique sacramentelle de l'Eglise sont les 3 étapes successives de la **révélation de l'amour de Dieu** ; en étant bien conscient que le 3^{ème}, le temps de l'Eglise, ne se situe pas sur le même plan que les deux premiers : l'Eglise n'est pas Parole de Dieu, comme le Christ ou l'Écriture, mais elle a la mission de transmettre (tradition) la Parole de Dieu incarnée qu'est le Christ. On peut donc, avec L.-M. Chauvet, dire que « *La Parole de Dieu ne nous advient pas autrement qu'à travers la médiation « sacramentelle » des Écritures lues en Eglise* »².

On peut donc dire aussi que **tous les sacrements sont sacrements de l'amour de Dieu**.

1.2. Tout sacrement est sacrement de l'amour de Dieu

Si l'Eglise comme sacrement (LG 1), à la suite du Christ et, partant, tous les sacrements de l'Eglise, sont l'incarnation de la Parole de Dieu, le Verbe, et que Dieu est amour, alors tout sacrement est sacrement de l'amour de Dieu, de l'amour qu'est Dieu.

- Par le **baptême** nous entrons dans la vie sacramentelle qui fait de nous le corps du Christ, lui-même incarnation du Dieu amour. Le baptême donne la foi que l'on peut définir par la réponse « *moi aussi* » à Quelqu'un qui nous dit : « *Je t'aime. Et toi ?* »

¹ Louis-Marie Chauvet, *Les sacrements. Parole de Dieu au risque du corps*, Editions de l'Atelier, 1993

² Op.cit. page 65.

- La **confirmation** ne fait qu'achever le baptême en insistant sur le don de l'Esprit, Amour de Dieu, Amour qu'est Dieu.
- Dans l'**eucharistie**, sacrement de l'amour qui donne sa vie, l'époux donne son corps à l'Eglise son épouse.
- La **réconciliation** est le sacrement de Dieu qui nous « aime-quand-même », ce qui est la définition de pardonner.
- L'**onction des malades**, sacrement de l'amour qui veut « *la vie, la croissance et l'être* »³, qui prend soin de celui qui souffre.
- L'**ordre**, pour que cet amour soit célébré, annoncé et vécu dans l'Eglise, au nom du Christ (*in persona Christi*).
- Et le **mariage** par qui l'on donne un corps à l'amour de Dieu que l'on incarne à travers tous les actes de la vie quotidienne et familiale.

Encore faut-il, au passage, s'expliquer sur le sens de cette expression « **l'amour de Dieu** ». L'amour n'est pas, chez Dieu, ce qu'il est chez nous, c'est-à-dire une action qu'il ferait ou un sentiment qu'il éprouverait, bref un accident. Il est son essence, sa nature. La vraie formulation serait celle de saint Jean : « **Dieu est amour** » (1 Jn 4,8). C'est beaucoup plus que de dire que « Dieu nous aime », même si ceci en est une conséquence. Il faudrait donc dire que les sacrements sont des sacrements de **l'amour qu'est Dieu**. On pourrait aussi écrire : l'amour (de) Dieu.

Reste à préciser ce qu'on entend par là. Qu'est-ce que l'amour, dans ce sens-là ? et finalement, qu'est-ce que Dieu ?

1.3. Qu'est-ce qu'aimer ?

Pour définir l'amour, donc Dieu, on peut tenter de le faire en termes métaphysiques et le définir comme « **l'être en débord** », un être qui « déborde », c'est-à-dire qui donne l'être, qui fait exister en dehors de lui, « *diffusivum sui* » comme le disaient les théologiens du Moyen-Âge après Boèce⁴, une source d'être intarissable, plus intarissable que le soleil ne l'est en lumière. (Parce qu'on a fini par comprendre que le soleil s'usait – Dieu, pas !). C'est une autre façon de dire qu'il est **créateur**. En d'autres termes, pour Dieu, **aimer c'est créer**, donner l'être. En ce sens l'image de cet amour chez l'homme serait moins à chercher du côté du sentiment amoureux que de la création artistique.

Pour Dieu, donc, être (exister), aimer et créer sont strictement synonymes. On le voit, l'amour, quand il est compris au sens de Dieu, est tourné vers l'extérieur, vers l'autre, gratuit (où l'on reconnaît l'étymologie du beau mot de la « grâce »), tandis que notre amour naturel est tourné vers nous, intéressé, utile, vital. Quand nous disons que nous aimons quelque chose ou quelqu'un, cela veut dire que cette chose ou cette personne nous plaît, nous comble, nous apporte du bien, des satisfactions, qu'on éprouve à son égard des sentiments agréables, des sensations favorables. Entre notre amour naturel (Eros) et l'amour de Dieu (Agapè), il y a une totale inversion du sens – on peut parler de **conversion**. Cela veut dire aussi que si, tout en restant animés de sentiments naturels, nous sommes capables d'aimer l'autre pour lui, c'est qu'il y a en nous quelque chose de divin, de non-naturel, qu'on appelle l'Esprit-Saint ou l'amour (de) Dieu, l'amour *qu'est* Dieu. Aimer comme Dieu ne vient pas **de** nous, cela vient **à** nous.

Ainsi donc, réfléchir sur le sacrement nous a conduits à réfléchir sur l'incarnation, le mystère du Christ ressuscité, donc sur la Révélation, donc sur l'amour (de) Dieu, l'amour qu'est Dieu.

1.4. Et le péché ?

Or cet amour ne cesse de se heurter, de la part des hommes, de notre part, à son refus. Et c'est en cela que consiste le **péché**. Dieu qui ne cesse d'exister, ne cesse de nous aimer, c'est-à-dire de nous faire exister, de nous créer. Mais nous ne cessons pas de le refuser, de refuser de recevoir notre être de Dieu (« *Vous serez comme des dieux* » Gn 3,5) ; ce qui est une manière de nous « décréer » ou au moins de risquer notre « décréation ». Parce qu'il est moins facile qu'il y paraît de se laisser aimer ! On prête à François d'Assise ce

³ Actes des Apôtres 17,28 ; repris dans la 6^{ème} préface des dimanches du temps ordinaire.

⁴ Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, 1a pars, Q. 20

mot lors de sa rencontre avec le sultan d’Egypte al-Malik al-Kamil : « *L’amour n’est pas aimé. L’amour en ce monde est toujours crucifié* »⁵.

Mais la Révélation, tant dans l’Ecriture que dans la personne du Christ, ne cesse de nous montrer que cet amour (de) Dieu est plus fort que notre refus. Dieu ne cesse de donner son pardon, de nous « aimer quand-même », ce qui est la définition de « pardonner ». Le pardon peut être compris comme une recreation.

Avant de lire cela dans le détail de la Parole de l’Ecriture, cela nous conduit à une première remarque : à travers toute la Bible, on découvre que c’est le péché qui dépend du salut et non l’inverse puisqu’il en est le refus. En d’autres termes, le salut est premier, comme don gratuit de Dieu ; et il précède le péché qui en est le refus.

Et, comme plus le don est grand et plus son refus l’est aussi, cela conduit à une seconde remarque : Le péché finira ainsi par devenir « originel », quand on aura compris que le don, c’est-à-dire le Christ, l’est aussi. Il faudrait parler d’un « pardon originel ». C’est pourquoi il n’y a pas de péché originel dans le judaïsme. (On en reparlera plus loin).

Cette précédence du salut sur le péché peut être éclairée et approfondie par la comparaison – qu’il ne faut pas forcer – des deux conceptions du salut, occidentale et orientale, que l’on peut représenter par le tableau ci-dessous :

A la suite des Pères latins, St Augustin - St Anselme La tradition classique Occidentale le Concile de Trente	A la suite des Pères grecs, Bx Duns Scot La tradition Orientale
Le salut = la Rédemption (du péché) Restauration d'un paradis perdu	Le salut = la divinisation Instauration d'une création nouvelle inaugurée par la mort et la résurrection du Christ
Salut tourné vers les origines	Salut tourné vers le terme
la salut dans Christ est la réparation du péché Si l'homme n'avait pas péché, le Christ ne se serait pas incarné.	Le salut dans le Christ précède le péché L'incarnation du Christ est dans le projet divin, même sans le péché.
Mystère essentiel du salut : l'Incarnation	Mystère essentiel du salut : le mystère pascal
Théologie du salut centré sur le péché originel	Théologie du salut centrée sur le Christ
On peut parler de péché originel	Il vaudrait mieux ici parler de salut originel
Texte majeur : Rm 5	Textes majeurs : Ep 1 / Col 1, 15-16

On peut rendre grâce au Concile Vatican II d’avoir rappelé le caractère central du mystère pascal dans l’économie des sacrements et d’avoir ainsi fait souffler sur notre Eglise un peu du vent de l’Esprit Saint cher à nos frères orientaux.

2. Fondements scripturaires

2.1. Dans l’Ancien Testament

3. Relever des traces de l’amour et du pardon de Dieu dans la Bible reviendrait à raconter toute la Bible ! En effet, toute l’histoire d’Israël, dont la Bible tient la mémoire, est une longue histoire d’amour, donc d’Alliances voulues par Dieu... rompues par les hommes (péché)... et reprises par Dieu (pardon).

⁵ Cité par Adrien Candiard, Quelques mots avant l’Apocalypse, Cerf 2022. P. 72

3.1.1. Dans l'histoire d'Israël

On peut même commencer, en-deçà de l'histoire, par **Adam**, qui avait reçu de Dieu la vie et la terre et même sa femme, avant de transgresser le commandement, de voir tout cela se défaire, se retrouver « nu », puis de se voir « rhabillé » par Dieu pour entrer dans l'histoire. (**Gn 3,21**)

Cela se poursuit avec **Noé** pour qui l'Arche, après le déluge qui sanctionne par une sorte de remise à zéro de la création la transgression des hommes, est le signe et le moyen (déjà la définition du sacrement !) du pardon de Dieu, rappelé par l'arc-en-ciel. (**Gn 6-9**)

A l'échelle de l'histoire, on retiendra, parmi beaucoup d'autres, le texte fondateur d'**Ex 34** : la reprise d'alliance après le péché du Veau d'or (**Ex 32**).

Ou encore la faute de **David**, qui lui vaut la mort de l'enfant du péché, puis le pardon de Dieu dans la naissance de Salomon (**2 S 11-12**)

Lieu de rencontre de l'homme qui demande et de Dieu qui accorde, le **Temple** et ses sacrifices auront la fonction de signifier et de réaliser le pardon des péchés. C'est particulièrement vrai du sacrifice du **Yom Kippour**. (**Lv 16**)

3.1.2. Les prophètes

A travers les **prophètes**, Dieu ne cesse d'annoncer et de rappeler son **amour**. Il semble que ce soit le prophète Osée qui ait le premier utilisé le registre amoureux, et même nuptial, pour parler de la relation de Dieu à son peuple. Il sera suivi en cela par Isaïe, Jérémie, Ezéchiel.

Amour, péché et pardon étant indissociables, ces trois dimensions forment l'argument de tout le livre d'Osée, dont la vie métaphorique du prophète donne la clé dans les chapitres 1 à 3. Voir **Os 11, 1-9**.

Au terme de l'histoire, Dieu annonce par ses prophète sa volonté de conclure avec son peuple une alliance définitive : **Jérémie 31, 31-34** ou **Ezéchiel 36, 25-28**.

Mais, en même temps qu'ils annoncent la miséricorde de Dieu, les prophètes invitent les hommes à la pénitence, c'est-à-dire la **conversion**. Ce qui est une façon d'affirmer la simultanéité de la justice et de la miséricorde de Dieu. Si le don du pardon est gratuit, il ne s'opère pas sans notre collaboration.

Chez les prophètes préexiliques : **Am 5,14-15 ; Os 6, 1-3 ; 14, 2-9 ; Is 1,16 ; Jr 3, 21-25 ; 4, 1-4 ; Ez 18, 30-32**.

A la fin et après l'Exil, est venu le temps de la Consolation, pour employer le mot-titre du 2nd Isaïe (**Is 40, 1-2**) **Is 44,22** : « *Reviens à moi car je t'ai racheté* » On sera sensible à l'ordre des propositions et au rapport qu'il instaure entre les deux actions. Il ne dit pas « Reviens à moi pour que je te rachète ». Le rachat est premier et la conversion sa réponse.

Chez les prophètes, on reconnaît aussi une des conditions de cette conversion, voire sa définition, à savoir son **intériorisation** : Ce n'est pas dans l'extériorité des rites formels que Dieu accorde le pardon, mais dans l'intimité d'une conversion du cœur. **Os 6,6 ; Is 1,11 ; Am 5,21-24**, pour qui la conversion du cœur attendue passe par le respect du droit. Pour Jérémie, à la différence de l'alliance mosaïque écrite sur la pierre, celle-ci sera écrite sur le cœur (**Jr 31,33**). Même chose pour Ezéchiel selon qui Dieu remplacera les cœurs de pierre par des cœurs de chair (**Ez 36,26**).

3.1.3. Les psaumes

La double démarche de demande humaine et d'octroi par Dieu du pardon est très présente aussi dans ce résumé de tout l'Ancien Testament que sont les **psaumes**, notamment les psaumes dits « pénitentiels ». Pour ne prendre que deux exemples parmi les plus connus et priés, les **psaumes 50(51) et 129(130)**.

Ainsi, le psaume **50(51)** laisse apparaître un certain nombre des éléments constitutifs d'une démarche pénitentielle :

50,3	<i>Pitié pour moi, mon Dieu, dans ton amour, selon ta grande miséricorde, efface mon péché.</i>	Le fondement : l'amour de Dieu
-------------	---	--------------------------------

50,5	<i>Oui, je connais mon péché, ma faute est toujours devant moi.</i>	La culpabilité du pécheur
50,6	<i>Contre toi, et toi seul, j'ai péché, ce qui est mal à tes yeux, je l'ai fait.</i>	La définition du péché
50,12	<i>Crée en moi un coeur pur, ô mon Dieu, renouvelle et raffermis au fond de moi mon esprit.</i>	Conversion du coeur
50,18-19	<i>Si j'offre un sacrifice, tu n'en veux pas, tu n'acceptes pas d'holocauste. Le sacrifice qui plaît à Dieu, c'est un esprit brisé ; tu ne repousses pas, ô mon Dieu, un coeur brisé et broyé.</i>	Dépassement du formalisme rituel
50,20	<i>Accorde à Sion le bonheur, relève les murs de Jérusalem.</i>	Dimension communautaire

3.1.4. Le temps de la Miséricorde

Finalement, enseigné et guidé par les prophètes, tout l'Ancien Testament est ainsi tendu par une espérance, fondée sur la promesse du « **Jour de Yahvé** », victoire de Dieu et de son amour sur le péché, achèvement victorieux de la création, qu'on peut se représenter de plusieurs manières : comme le **Règne de Dieu** ou comme des « **Noces eschatologiques** », bref, comme le temps de la réconciliation finale et définitive, la recréation de l'humanité à l'image de Dieu, réconciliée avec Dieu, et donc des Hommes entre eux. On parle aussi du **temps de la Miséricorde**. Ce jour de Yahvé ou du Seigneur n'est rien d'autre que ce que nous appelons habituellement la « *fin du monde* », à comprendre comme le *sens de l'histoire*. L'Écriture nous révèle que l'histoire est dirigée par Dieu vers la réussite de sa création, une création bonne, où l'homme et la femme sont ensemble à son image, en bonne harmonie avec leur environnement, une création sans violence, mais que l'homme a gâchée par son péché. Ce sens de l'histoire, c'est la victoire finale de Dieu. C'est ce que nous décrit l'**Apocalypse** avec force images empruntées à l'Ancien Testament. L'annonce et la réalisation de cette « fin du monde » sera le message et l'action de Jésus, sa Bonne Nouvelle ou Évangile.

Mais avant de le voir à l'œuvre, il peut être intéressant de situer son message et sa nouveauté par rapport aux autres représentations qu'on pouvait se faire (et qu'on peut encore se faire aujourd'hui) de ce « temps de la fin ». Pour cela, savoir que la conduite par Dieu de l'histoire se disait, dans la tradition juive, en articulant les deux notions de **justice** et de **miséricorde**. On disait, dans la tradition rabbinique, que Dieu exerçait sa souveraineté en usant alternativement des deux mesures de justice – pour qu'il reste Dieu – et de la miséricorde – pour que l'homme subsiste. Restait à savoir laquelle des deux aurait le dernier mot. Un texte retrouvé à Qumran, le IV^e Esdras, donne une conception qui prévalait dans ce milieu : A la fin des temps, au moment du jugement dernier, c'en sera fini des atermoiements, des « deuxièmes chances » et des remises de peine, la Justice l'emportera et la Miséricorde disparaîtra :

Alors le Très-Haut paraîtra sur le trône du jugement

La miséricorde s'en ira,

La pitié s'éloignera,

La longanimité se retirera.

Le jugement seul restera,

La vérité demeurera,

La foi s'affermira.

Les œuvres auront une suite,

Le salaire apparaîtra,

Les œuvres de justice s'éveilleront,

Celles de l'injustice ne s'endormiront pas...

Ainsi en sera-t-il du jugement promis. Je me réjouirai en effet du petit nombre de ceux qui seront sauvés.⁶⁶

⁶⁶ IV^eme Esdras VII, 33-35.60. *La Bible. Ecrits intertestamentaires*. Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1987. P. 1421

On aura compris que c'est l'exact contraire de l'évangile !

3.2. Le Nouveau Testament

Précédé et annoncé par **Jean-Baptiste**, qui prêche « *un baptême de conversion pour le pardon des péchés* » (**Mc 1,4**), **Jésus** vient réaliser cette promesse de la réconciliation finale de Dieu avec les hommes.

Tout d'abord, dans la grande tradition prophétique, il appelle à la **conversion** (**Mc 1,15 ; Lc 5,32 ; etc.**) qui prépare les cœurs à accueillir le pardon qui vient.

Ensuite, il **l'annonce** dans sa **prédication**,

- Soit directement (**Jn 3,17 ; 12,47**). Cette prédication se situe dans la droite ligne des prophètes. Ainsi lors de l'épisode significatif des **épis froissés** (**Mt 12, 1-8**). Derrière la réponse de Jésus, on lit la maxime de Siméon le Juste (**Mishna Abot 1,2**) : « *Le monde repose sur trois choses : sur la Torah, la 'Avodah (Le culte, ou le Temple) et les "Gemilut hassadim" (œuvres de charité).* » Dans sa réponse, Jésus rappelle que le Temple dispense du sabbat, donc de la Loi. C'est donc qu'il est grand que la Torah. En effet, il permet l'ajustement que ne permet pas la Torah : il peut pardonner les péchés que la Torah ne fait que révéler et mesurer. Or Jésus est plus grand que le Temple. Qu'y a-t-il au-dessus du Temple et des sacrifices qui pouvaient s'y dérouler ? Il ne reste plus que les œuvres de miséricorde, qu'il incarne, en accomplissement de la parole du prophète Osée : « *C'est l'amour qui me plaît et non les sacrifices* » (**Os 6,6**)
- Soit, plus souvent, par ses **paraboles**. On pense d'abord bien sûr aux trois paraboles dites « *de la miséricorde* » chez Luc au chapitre 15 : la brebis perdue, la drachme perdue et le Fils prodigue. Mais il y en a d'autres, toujours chez Luc, considéré à juste titre comme « l'évangile de la Miséricorde » : les deux débiteurs et leur créancier (**Lc 7, 41-43**), le bon Samaritain (**Lc 10, 30-37**), le riche et le pauvre Lazare (**Lc 16, 19-31**), le juge inique et la veuve importune (**Lc 18, 2-8**), le pharisien et le publicain (**Lc 18, 10-14**).⁷

Et enfin et surtout, il le **réalise** :

- En accueillant les pécheurs : **Zachée** (Lc 19, 1-10), **la femme adultère** (Jn 8, 1-11), **Matthieu** et les publicains (**Mt 9, 9-13**), **la pécheresse**, confondue avec Marie-Madeleine (**Lc 7,47**), etc.
- En guérissant les signes du péché que sont les maladies : le **paralytique** (Mc 2, 1-12), **l'aveugle-né** (Jn 9), etc.
- En confiant à **Pierre** (Mt 16,19), puis à tous les **disciples** (Mt 18,18) – donc à **l'Eglise** – son pouvoir de pardonner les péchés.
- Par sa **mort** elle-même (**Mt 26,28**) où il porte à ton terme l'amour de Dieu, réconciliation de Dieu avec les hommes, comme le signifie la déchirure du rideau du Temple (**Mt 27,51**), et donc des hommes entre eux.

Ce signe du **rideau du Temple** est particulièrement parlant pour relier les différentes dimensions du pardon :

Ce rideau qui sépare le Saint des Saints du reste du Temple marque la sainteté de Dieu dont notre péché nous tient éloignés. Son ouverture signifie que la distance qui nous sépare de lui est abolie.

Or cette distance (appelée *sainteté* de son côté et *péché* du nôtre) reproduisait dans l'espace du Temple les séparations dans la société entre les hommes selon leur degré de sainteté ; dans l'ordre de sainteté décroissant : le Grand-Prêtre (seul autorisé à pénétrer, une fois par an, dans le Saint des Saints), les prêtres (autorisés à entrer dans le sanctuaire), les juifs hommes, puis les femmes, et enfin les païens, tenus à l'extérieur de l'enceinte sacrée, sur le parvis des Gentils. Les mêmes degrés de sainteté (ou de péché) marquaient donc la distance avec Dieu et entre les hommes. L'abolition des unes entraîne la disparition des autres.

⁷ Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation, *Les Paraboles de la Miséricorde. Jubilé de la Miséricorde*, Mame, 2015

C'est ce que conclura **saint Paul en Ga 3,28**. Désormais, ce qui pardonne les péchés, ce n'est plus l'observance de la Loi ou les rites du Temple, c'est le geste d'amour total de Dieu en Jésus qui donne sa vie. Et ce pardon est obtenu que l'on soit juif ou païen, puisque tout le monde est renvoyé à son péché. (**Rm 3,23**). On y reviendra à propos du péché originel.

L'auteur de la **lettre aux Hébreux** relira cette mort en terme de sacrifice comme le Yom Kippour définitif où le Christ est à la fois la victime, le prêtre et même l'autel.

C'est ce que l'on veut dire quand on dit de Jésus qu'il est le « **Nouveau Temple** ». (Cf. **Jn 2, 19-21**) En sa personne, il est désormais le « lieu » de la présence de Dieu auprès de qui l'on obtient le pardon de ses péchés.

- Après sa résurrection, il enverra ses disciples avec la mission et le pouvoir de pardonner les péchés : **Lc 24, 46-47** ou **Jn 20, 22-23**.

Ce sera la fonction du **baptême** par lequel nous participons à la mort et la résurrection du Christ. Le baptême est donc le 1^{er} sacrement du pardon. (**Rm 6, 3-7**)

3.3. Le pouvoir de l'Eglise

Au terme de ce parcours biblique, on peut donc tenir que le pouvoir de l'Eglise de pardonner les péchés lui vient directement du Christ. C'est pourquoi l'on peut dire que l'origine du sacrement de la réconciliation, au même titre que celui du baptême et de l'Eucharistie est d'institution divine, fondé sur le Christ. Or ce pouvoir a été donné par le Christ aux apôtres et donc à leurs successeurs, les évêques. C'est donc les évêques – et les prêtres en tant que leur collaborateurs – au titre de leur ordination, qui sont les ministres du sacrement de la réconciliation (**CEC 1461**). Le caractère sacramentel de la réconciliation donnée par l'Eglise lui vient de son propre caractère sacramentel, en tant que Corps du Christ, « *signe et moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* » (**LG 1**). En témoigne la formule d'absolution donnée par le prêtre :

« *Que Dieu notre Père vous montre sa miséricorde :*

Par la mort et la Résurrection de son Fils, il a réconcilié le monde avec lui

et il a envoyé l'Esprit-Saint pour la rémission des péchés :

Par le ministère de l'Eglise qu'il vous donne le pardon et la paix.

Et moi, Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, je vous pardonne tous vos péchés ».

Il ne le fait pas en son nom propre, mais par le ministère de l'Eglise et au nom du Dieu Trinité.

3.4. Le(s) sacrement(s) du pardon

Le premier sacrement de la réconciliation, ou du pardon, c'est donc le **baptême**. C'est ce que nous affirmons dans le symbole de Nicée-Constantinople : « *Je crois en un seul baptême pour le pardon des péchés* ».

C'est pourquoi le rituel du baptême des petits enfants comporte une prière **d'exorcisme**⁸ et celui des enfants en âge de scolarité, comme celui des adultes, est précédé par la célébration de **scrutins** ou rites pénitentiels.

L'eucharistie, qui fait mémoire de la mort et de la Résurrection du Christ et qui entretient en nous la grâce du baptême, est aussi un sacrement de réconciliation par quoi nous obtenons le pardon de nos péchés. Ceci est rappelé à plusieurs reprises au cours de la célébration, notamment :

- Par la préparation pénitentielle au début de la messe.
- Au Notre Père : « *Pardonne-nous nos offenses...* »
- A l'Agneau de Dieu « *qui enlèves les péchés du monde* »
- Avant la communion : « *Seigneur, je ne suis pas digne de te recevoir...* »

⁸ « *Père tout puissant, tu as envoyé ton Fils unique dans le monde pour délivrer l'homme, esclave du péché, et lui rendre la liberté propre à tes fils ; tu sais que ces enfants, comme chacun de nous, seront tentés par les mensonges de ce monde et devront résister à Satan. Nous t'en prions humblement : par la passion de ton Fils et sa résurrection, arrache-les au pouvoir des ténèbres ; donne-leur la force du Christ, et garde-les tout au long de leur vie. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. »*

- Et bien sûr, dans la prière eucharistique, au récit de l'Institution qui reprend les paroles de Jésus à la Cène : « *mon sang... qui sera versé pour vous et pour la multitude en rémission des péchés.* »

Finalement, dans **tout sacrement**, il y a une dimension pénitentielle. Nous ne pouvons incarner le Christ que si celui-ci nous en rend dignes.

Mais alors, si le baptême délivre du péché, et ceci une fois pour toutes, qu'il n'est donc pas réitérable, et que l'eucharistie entretient la grâce du baptême, pourquoi aurait-on besoin d'un autre sacrement, consacré spécifiquement au pardon des péchés ? Ne suffit-il pas de dire que le Christ nous en a affranchis définitivement ? (**CEC 1425-1426**)

C'est là qu'il faut distinguer deux emplois du mot « péché ». On peut entendre par là soit la **condition pécheur** de l'Homme, soit les **actes peccamineux** que nous sommes amenés à commettre.

La mort et la Résurrection du Christ, dans lesquelles nous sommes plongés par le **baptême**, nous délivre de la première. Par là nous est ouverte une voie d'accès à Dieu, la possibilité d'un ajustement à sa sainteté, un chemin de réconciliation. Nous sommes engagés sur cette voie par le baptême. Encore faut-il que, de notre côté, nous suivions cette voie qu'il nous ouvre et que nous ne nous en éloignons pas par nos actes. En d'autres termes, il nous arrive – et trop souvent – de ne pas être fidèles à notre baptême et c'est pour cela que nous avons besoin d'un sacrement qui le régénère, le **sacrement de la réconciliation**.

Ce qui revient à dire, toujours dans la tradition des prophètes, que la réconciliation avec Dieu comporte deux facettes : de sa part, le don de sa miséricorde et de la nôtre, une démarche de conversion ou de pénitence qui nous fait regretter nos actes et changer de vie. On retrouve ici les deux termes par lesquels le sacrement est nommé : le **pardon** et la **pénitence**. Les deux sont nécessaires pour aboutir à la **réconciliation**.

Nous reviendrons sur ces deux mouvements l'un vers l'autre de Dieu et de l'homme, structure constitutive du sacrement, en examinant les éléments essentiels de la célébration.

4. Les péchés

Voir le **Catéchisme de l'Église Catholique** (CEC), 3^{ème} partie : la vie dans le Christ ; 1^{ère} section : la vocation de l'homme : la vie dans l'esprit ; chapitre 1^{er} : la dignité de la personne humaine ; article 8 : le péché. N° 1846-1876.

Il est caractéristique, significatif et donc volontaire, d'avoir d'abord parlé du pardon avant de parler du péché, par où nous aurions pu commencer. Mais la Révélation nous a montré que l'amour de Dieu précédait son refus par nous.

4.1. Qu'est-ce qu'un péché ?

Le problème du péché se pose sur un fond de problème qui le déborde et auquel il renvoie : le **problème du mal**. Ou en d'autres termes, le **mal commis** (péché) semble renvoyer à un **mal subi** (malheur). Leurs relations sont d'ailleurs complexes : d'un côté on dira que le mal subi est le châtiment d'un mal commis. Voir par exemple la question que posent à Jésus les disciples devant l'aveugle-né : « *Qui a péché, lui ou ses parents pour qu'il soit né aveugle ?* » (**Jn 9,2**). Mais dans un autre, on pourra dire que, s'il existe dans l'homme un penchant, ne serait-ce que la possibilité de commettre le mal, de pécher, c'est qu'il y a un mal « déjà-là », donc subi, qui est à l'œuvre au cœur de l'homme.

4.2. Quelques distinctions préalables

La question du péché est donc celle du « mal commis ». Et sur ce point du « mal commis » le point de départ de toute analyse suppose la distinction préalable la plus claire possible de trois notions souvent confondues, mais impliquées les unes dans les autres : **culpabilité, faute et péché**.

La **culpabilité** elle-même doit être distinguée du **sentiment de culpabilité**. Celui-ci est un sentiment qui nous met face à nous-même, voire « contre » nous-même. Il est le signe d'une division en nous entre les

différentes instances de notre psychisme, ce que Freud avait appelé le Moi et le Surmoi, intériorisation des interdits sociaux et éducatifs, des normes culturelles. Son hypertrophie est pathologique et peut conduire à la névrose et l'inhibition de tout désir. Mais son absence ou son atrophie est aussi la cause de graves dysfonctionnements. Autrement dit, il y a une bonne culpabilité qui est la conscience d'avoir fait le mal, d'être coupable. Elle est nécessaire dans une démarche de pénitence et de conversion. Et la mauvaise culpabilité, ou sentiment de culpabilité, qui est une forme de haine, ou de honte de soi. Ainsi, en Gn 3, après avoir commis la faute, en répondant à l'interrogatoire de Dieu, Adam ne dit pas « *J'ai honte de ce que j'ai fait* » - Ce qui serait une bonne culpabilité. Mais « *J'ai honte parce que je suis nu* » (**Gn 3,10**), autrement dit j'ai honte de moi, pas tant de mon acte. Le sentiment de culpabilité est la honte de soi plus que de son acte. La libération viendra de l'objectivation de son acte qui sera ainsi mis à distance du sujet.

La **faute** est une notion morale qui résulte d'une transgression de la **loi** ou de la règle. A la différence de la culpabilité, qui est totalement subjective et intérieure, la faute a un caractère d'objectivité lié à l'extériorité de la loi par rapport à mon désir. Cette extériorité de la loi est fondée et fondatrice du lien social. La faute est donc un mal commis vis-à-vis de l'autre. Même s'il ne se réduit pas à une faute, le péché a également une dimension sociale dans la mesure où il nous éloigne inséparablement de Dieu et des autres.

Pour être complet, il faudrait ici distinguer la **faute** (et le péché) de **l'erreur**.

Si la faute relève du registre moral, donc de la pratique, qu'elle met donc en cause la volonté et qu'elle consiste à faire le **mal plutôt que le bien**, l'erreur relève du plan épistémologique, celui de la connaissance. Elle consiste à dire (ou penser) le **faux plutôt que le vrai**. Elle relève de l'entendement et non de la volonté (pour employer les termes de la philosophie classique). Elle n'a pas de soi de valeur morale. C'est pourquoi comprendre le péché comme une erreur consiste à lui retirer toute valeur morale et à son auteur toute responsabilité.

Quant au **péché**, il est un manquement vis-à-vis de **Dieu**. Voir le **psaume 50(51),6** : « *Contre toi et toi seul, j'ai péché ; ce qui est mal à tes yeux, je l'ai fait.* » Le Catéchisme de l'Eglise Catholique le définit comme une « *offense à Dieu* ». (**CEC. 1850**)

Ainsi, on peut, en première approximation, placer ces notions sur un axe qu'on pourrait appeler « des référents ». On aurait alors la gradation suivante : Culpabilité (en relation avec soi-même) → faute (en relation avec une loi ou les autres) → péché (en relation avec Dieu).

D'une certaine manière l'intériorisation du péché par les prophètes a conduit à éveiller une saine culpabilité, là où une gestion formelle et ritualiste du rapport à Dieu survalorisait les situations de pureté et d'impureté rituelle ou sociale, sans responsabilité. Ainsi par exemple une femme qui vient d'accoucher était impure, donc assimilée à une pécheresse, alors qu'elle n'était coupable de rien et n'avait commis aucune faute. Ce combat prophétique pour l'imputation à la personne de ses péchés a été poursuivi par Jésus dans ses controverses avec les pharisiens et autres docteurs de la Loi.

Retenons donc que le péché nous situe à la fois face à Dieu, face à nous-même (composante de la culpabilité) et face aux autres (composante de la faute).

On a déjà dit que le péché vis-à-vis de Dieu consistait dans le refus de son amour.

4.3. Les différents péchés

Ceci étant dit, la tradition catholique distingue plusieurs types de péchés. (CEC 1852 sq.)

- Une liste est donnée par saint Paul dans l'épître aux Galates, sous l'appellation des « **œuvres de la chair** » : « *inconduite, impureté, débauche, idolâtrie, sorcellerie, haines, rivalité, jalousie, emportements, intrigues, divisions, sectarisme, envie, beuveries, orgies et autres choses du même genre.* » (Ga 5, 19-21)

Voir une autre liste dans **Mc 7,21-22**, appelées ici « *pensées perverses : inconduites, vols, meurtres, adultères, cupidités, méchancetés, fraude, débauche, envie, diffamation, orgueil et démesure.* »

Sinon, on peut les classer traditionnellement :

- **Selon leur objet ou leur référent** : péché contre Dieu, contre le prochain, contre soi-même, contre la création (qui réunit les trois autres). C'est le schéma classique utilisé dans les examens de conscience proposé par exemple lors des célébrations pénitentielles.

- **Selon leur modalité**, ainsi qu'il est dit dans le Je confesse à Dieu : « *en pensée, en parole, par action et par omission* ».
- **Selon leur degré de gravité** : les péchés mortels, véniels, capitaux.
- Et l'on (re)dira un mot sur le **péché originel**.

4.3.1. Les péchés mortels (CEC 1854-1861)

La distinction entre les péchés mortels et véniels se base sur le passage de **1 Jn 5,16-17** : « *Si quelqu'un voit son frère commettre un péché qui n'entraîne pas la mort, il demandera, et Dieu lui donnera la vie, – cela vaut pour ceux dont le péché n'entraîne pas la mort. Il y a un péché qui entraîne la mort, ce n'est pas pour celui-là que je dis de prier. Toute conduite injuste est péché, mais tout péché n'entraîne pas la mort.* » Ce qui veut dire que certains entraînent la mort. Il s'agit bien sûr de ce qu'on appelle ailleurs « *la seconde mort* », la mort de l'âme, la coupure totale et définitive avec Dieu et la privation de la Vie éternelle. (**Ap 2,11 ; 20, 6.14 ; 21,8**) Ce que l'Apocalypse décrit comme un « étang de feu », image qui a servi à se représenter l'enfer des damnés. Définissant ce péché, le CEC (n° 1855) dit qu'il « *détruit la charité (c'est-à-dire l'amour de Dieu et des autres) dans le cœur de l'homme par une infraction grave à la Loi de Dieu ; il détourne l'homme de Dieu qui est sa fin ultime et sa béatitude.* »

Pour qu'un péché soit mortel, il faut que trois conditions soient rassemblées :

- Une **matière** grave. Celle-ci est traditionnellement définie par rapport aux 10 commandements. Voir l'entretien de Jésus avec le jeune homme riche (**Mt 10,19**). Et encore existe-t-il entre eux des degrés de gravité différents, entre le meurtre, le vol, l'adultère, le faux témoignage.
- Une pleine **connaissance** de son acte et de sa gravité. Ce qui suppose à son tour la connaissance de l'amour de Dieu et de sa Loi.
- Un plein consentement, c'est-à-dire une parfaite **liberté**. Ce qui est atténué, voire disparaît, avec le jeune âge, l'ignorance, l'altération des facultés intellectuelles ou mentales. Ou encore la contrainte ou la légitime défense.

Ce péché ne peut être absout que par le sacrement de pénitence.

Au chapitre des péchés mortels, on peut aussi évoquer le **péché (ou blasphème) contre l'Esprit** qui est le refus conscient et délibéré de la miséricorde de Dieu et de son pardon. **Mt 12, 31-32** : « *C'est pourquoi, je vous le dis : Tout péché, tout blasphème, sera pardonné aux hommes, mais le blasphème contre l'Esprit ne sera pas pardonné. Et si quelqu'un dit une parole contre le Fils de l'homme, cela lui sera pardonné ; mais si quelqu'un parle contre l'Esprit Saint, cela ne lui sera pas pardonné, ni en ce monde-ci, ni dans le monde à venir.* » Il est impardonnable, non pas de par une limite que connaîtrait l'amour de Dieu ou son pouvoir, mais au nom même de la liberté humaine qui le refuse. Ce n'est pas Dieu qui le déclare impardonnable, c'est nous qui le rendons tel. (CEC 1864)

4.3.2. Les péchés véniels (CEC 1862-1863)

Si la matière est moins grave ou si la connaissance est insuffisante ou la volonté diminuée. Ce péché ne fait qu'affaiblir ce que le péché mortel détruit, à savoir la charité. Il obscurcit, mais ne rompt pas l'Alliance avec Dieu.

Les péchés véniels sont pardonnables. (C'est l'étymologie du mot « véniel », du latin *venia* qui veut dire « pardon »). Il peut l'être à la fois par les démarches pénitentielles présentes au cours de l'eucharistie, mais aussi par des actes de charité ou un regret sincère. Sans oublier, bien sûr, le sacrement de la réconciliation.

4.3.3. Les péchés capitaux (CEC 1866)

Leur nom ne désigne pas un degré de gravité intermédiaire ou supérieur aux péchés mortels ou véniels, mais leur effet sur les autres péchés. Les appeler « *capitaux* » signifie qu'ils prennent la « tête » (*caput*) du cortège des péchés, qu'ils conduisent à en commettre d'autres qui, eux, peuvent se révéler plus graves. On les appelle aussi les « *vices* ». Le Moyen-Âge, qui aimait beaucoup les listes, surtout au nombre de sept, avait établi celle-ci : Orgueil, avarice, envie, colère, impureté, gourmandise, paresse (acédie). Il faut savoir que, selon les époques, l'ordre a pu changer, qui révèle l'importance relative que l'on a donnée aux uns et aux autres.

4.3.4. Le péché social ou structure de péché

On ne parle pas de péché collectif, puisque la collectivité ne peut pas être considérée comme un sujet libre et responsable et qu'il n'y a de péché que personnel. Mais il n'en reste pas moins que certaines pratiques ou organisations sociales sont génératrices d'injustice, qu'elles proviennent de multiples manquements individuels et qu'elles conduisent les personnes à se comporter de manière pécheresse. Elles sont à la fois la cause et l'effet de nombreux péchés personnels. Ces structures de péché sont particulièrement dénoncées, à la suite de la **Théologie de la libération**, par le pape Jean-Paul II, notamment dans l'encyclique *Sollicitudo rei socialis* (1987), ainsi que par François. Elles sont, dit le CEC, « *l'expression et l'effet des péchés personnels* » (CEC 1869)

4.3.5. Le péché originel

On en a déjà parlé plus tôt.

Ce qu'il faut retenir :

- Il n'y a de péché originel que dans le christianisme, puisque le péché est proportionnel à l'amour de Dieu manifesté dans le Christ, dont le péché est le refus. Le péché ne peut donc être originel que si le Christ, l'amour (de) Dieu, est lui-même originel, comme l'affirme le prologue de l'évangile de Jean.
- Le mot « *originel* » n'a pas de valeur historique, ni même chronologique. Il ne s'agit pas d'une faute qui aurait été commise dans le passé et qui se transmettrait depuis, de génération en génération, par l'hérédité biologique.
- Ce péché n'a rien à voir avec la sexualité. C'est au contraire la négation de celle-ci, c'est-à-dire la négation de l'altérité qui donne la vie, qui est pécheresse (ainsi qu'il en est de l'idéologie du Gender).
- Le texte fondateur de la théologie du péché originel n'est pas Gn 3, mais sa réinterprétation par Paul en Rm 3-5.
- La théologie du péché originel est l'œuvre de **Saint Augustin**, à partir du **baptême des petits-enfants** : Si le baptême délivre du péché et que l'on baptise les petits-enfants qui n'ont commis aucun mal, et donc ne sont coupables d'aucun péché, c'est qu'ils sont pécheurs autrement : par solidarité avec le genre humain. C'est-à-dire qu'il existe une solidarité dans le mal entre tous les hommes. Et parler d'une solidarité dans le mal, c'est parler du mal comme absence de solidarité. Pour le dire autrement, nous venons à la vie dans un monde marqué par le péché, un monde qui nous façonne, nous « formate », comme on le dirait aujourd'hui. Nous nous faisons tous pécheurs les uns les autres. « *Tous les hommes ont péché* » (Rm 3,23). Paul le dit des juifs et des païens, mais cela peut s'appliquer à toutes les différences d'âge, de culture, d'époque... *Originel* doit donc être pris dans le sens d'**universel**. A cette solidarité dans le mal, le Christ substituera une solidarité dans le pardon, dans l'amour, « *par lui, avec lui et en lui* ». C'est dans cette solidarité que nous sommes introduits par le baptême. (Rm 6, 1-11)

Si l'on résume le lien entre les différents péchés et les différents lieux du pardon :

- Le péché contre l'Esprit → Impardonnable.
- Les péchés mortels → Pardonnés par la réconciliation sacramentelle (sacrement de la réconciliation).
- Les péchés véniels → Pardonnés par la pratique de la charité, un regret sincère, la célébration de l'eucharistie et/ou le sacrement de la réconciliation.
- Les structures de péché (péché social) → N'étant pas à proprement parler un péché au sens personnel, n'entrent pas dans un processus de pardon, mais appellent à une conversion à la suite d'une prise de conscience de la responsabilité.
- Le péché originel → Remis par le baptême.

5. La célébration du sacrement de la réconciliation

5.1. Ses éléments constitutifs

Tout ce qui a été dit plus haut, appuyé sur le témoignage de l'Écriture, réalisé dans l'action de Jésus-Christ, transmis et célébré par l'Église a montré combien le sacrement de la réconciliation-pénitence procédait d'un double mouvement l'un vers l'autre de Dieu et de l'homme, tel qu'il apparaît par exemple dans le texte emblématique du retour du prodigue (**Lc 15, 11-32**). Ce double mouvement se retrouve donc dans les **éléments constitutifs de la célébration** du sacrement ainsi que le rappelle le Catéchisme aux n° **1448** et suivants. « *La célébration du sacrement... comporte deux éléments également essentiels ; d'une part, les actes de l'homme qui se convertit sous l'action de l'Esprit Saint : à savoir la contrition, l'aveu et la satisfaction ; d'autre part, l'action de Dieu par l'intervention de l'Église.* »

5.1.1. Au chapitre des « actes du pénitent » :

- **La contrition.** Condition essentielle de la réception du sacrement, donc de son efficacité. Elle est une « *détestation du péché commis avec la résolution de ne plus pécher* » (**CEC 1451**). Elle peut être « parfaite » ou « **de charité** », si elle procède de l'amour que l'on porte à Dieu plus qu'à tout. (**CEC 1452**) ; ou « imparfaite » ou « **attrition** », si elle procède d'un dégoût du péché ou de la peur de la punition.
- **L'aveu ou confession** des péchés (**CEC 1455-1458**). Il s'agit d'un acte de parole par lequel le pénitent pose son péché devant lui, ce qui permet à la fois de s'en distinguer, d'en prendre conscience, d'en assumer la responsabilité et d'en ressentir la libération. En même temps c'est un acte de communication qui établit le contact avec le ministre représentant le Christ. La discipline du sacrement demande que les péchés mortels au moins soient avoués explicitement. L'aveu des péchés véniels, sans être obligatoire, n'en est pas moins recommandée. (**CEC 1458**)
- **La satisfaction**, c'est-à-dire la réparation des *peines temporelles*, c'est-à-dire des torts ou dégâts commis par le péché sur autrui, sur la création et sur nous-mêmes. Cette satisfaction est obtenue, tout d'abord, bien sûr, par la réparation matérielle des torts commis à autrui, par exemple restituer les biens volés, rétablir la réputation d'une personne calomniée, mais aussi par la **pénitence** que le confesseur impose au pénitent, qui peut consister en prière, aumône, pèlerinage ou toute œuvre de miséricorde. Elle se prolonge, après la mort, au **purgatoire**. C'est ce que suppléent les **indulgences** dont on a parlé ailleurs.

5.1.2. Au chapitre de l'action de Dieu, par la médiation du ministre représentant l'Église

- **L'accueil**, qui est un moment important de la célébration, signifiant le mouvement de Dieu qui vient à notre rencontre, qui a même l'initiative de la rencontre. Comme pour l'eucharistie et tous les sacrements, venir recevoir le sacrement de la réconciliation, c'est répondre à un appel, une invitation.
- **L'absolution** par laquelle le pardon des péchés est obtenu et donc la remise de la peine éternelle, à savoir la privation de la relation à Dieu, sanction du péché mortel.

5.2. Ses formes

On a dit déjà que la miséricorde de Dieu, et donc la réconciliation des hommes avec lui, n'était pas limitée au sacrement du même nom, mais qu'elle se recevait dans tous les sacrements et premièrement dans le baptême et l'eucharistie, et même se vivait et dans le quotidien de la vie chrétienne. Mais le Christ a confié à Pierre et à ses apôtres et leurs successeurs le pouvoir de remettre les péchés d'une manière particulière, sacramentelle. Et, depuis son origine, l'Église a géré cette mission en lui donnant des formes diverses, adaptées aux besoins des hommes et des femmes de son temps.

Aujourd'hui les formes sacramentelles de la réconciliation sont issues des travaux du concile Vatican II. Elles sont consignées dans le rituel publié en 1973 (*l'Ordo Paenitentiae*), revu depuis dans ses différentes rééditions jusqu'en 2019.

Le rituel propose 4 formes de célébrations, dont 3 sacramentelles

- La réconciliation individuelle (confession traditionnelle)
- Célébration communautaire avec confession et absolution individuelles
- Célébration communautaire avec confession et absolution collectives
- Célébrations non sacramentelles

Ces différentes formes comportent toujours les mêmes éléments, où l'on retrouve les deux mouvements évoqués ci-dessus, plus ou moins développés (rituel n° 16) :

- S'accueillir
- Ecouter la Parole de Dieu
- Confesser l'amour de Dieu en même temps que notre péché (confession, satisfaction, action de grâce)
- Accueillir le pardon de Dieu pour en être témoins (absolution et résolution)

On peut résumer cela dans le tableau suivant :

Structure :	RÉCONCILIATION INDIVIDUELLE	RÉCONCILIATION COMMUNAUTAIRE	
TEMPS DE L'ACCUEIL S'accueillir mutuellement	<ul style="list-style-type: none"> ● Préparation du Prêtre et du pénitent. ● Accueil du pénitent 	<ul style="list-style-type: none"> ● Salut du président ● Monition ● Prière (qui peut être dialoguée) 	
TEMPS DE LA PAROLE Écouter la parole de Dieu	<ul style="list-style-type: none"> ● Lecture de l'Écriture choisie par le pénitent ou proposée par le prêtre. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Lectures et chants - avec éventuellement homélie ou (et) partage - suivie de propositions pour aider à reconnaître les appels de l'Évangile. 	
TEMPS DU SIGNE Confesser l'amour de Dieu en même temps que le péché	<ul style="list-style-type: none"> ● Reconnaissance et confession du péché. ● Proposition d'un signe de conversion et de pénitence. ● Prière du prêtre et du pénitent ensemble (psaume ou Notre Père). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Prière communautaire de confession : Je confesse à Dieu ou prière litanique. ● Notre Père ● Oraison du président 	
Accueillir le pardon de Dieu pour en être les témoins	<ul style="list-style-type: none"> ● Absolution ● Satisfaction 	Avec confession et absolution individuelles	Avec confession et absolution collectives
		<ul style="list-style-type: none"> ● Chaque pénitent se rend près d'un prêtre : confession et proposition d'un signe de conversion. ● Absolution ● Proposition d'un signe de conversion et de pénitence à toute l'assemblée. ● Satisfaction 	<ul style="list-style-type: none"> ● Geste personnel de demande de pardon pour ceux qui souhaitent vivre le sacrement. ● Absolution ● Proposition d'un signe de conversion et de pénitence à toute l'assemblée. ● Satisfaction
TEMPS DE L'ENVOI	<ul style="list-style-type: none"> ● Action de grâce 	<ul style="list-style-type: none"> ● Action de grâce 	<ul style="list-style-type: none"> ● Action de grâce

Bibliographie

- BASSET, Lytta, *Le pardon originel*, Labor et Fides, 1995
BEGUERIE, Philippe et DUCHESNEAU, Claude, *Pour vivre les sacrements*, Cerf, 1989
BRO, Bernard, *On demande des pécheurs*, Cerf, 1969
BUTTICAZ, Simon, *Avant le péché originel*, Labor et Fides, 2022
CHAUVET, Louis-Marie, BALLEYDIER, Marc, DENIAU, Francis, *L'aveu et le pardon*, Chalet, 1979
CHAUVET, Louis-Marie, *Symbole et sacrement*, Cerf, Cogitatio Fidei, 1987
CHAUVET, Louis-Marie, *Les sacrements. Parole de Dieu au risque du corps*, Editions de l'Atelier, 1993
DORE, Joseph (dir.), *Sacrements de Jésus-Christ*, Desclée, 1983
FOUREZ, Gérard, *Les sacrements réveillent la vie*, Centurion, 1983
FOUREZ, Gérard, *Les sept sacrements*, Centurion /La Croix, 1989
GRELOT, Pierre, *Réflexions sur le problème du péché originel*, Cahier de l'actualité religieuse, Casterman, 1968
HUBAUT, Michel, *Le pardon*, DDB, 2007
MALLET, Michel, *Péché et pardon*, Editions Régnier, 1995
PANIER, Louis, *Le péché originel. Naissance de l'homme sauvé*, Cerf, 1996
RENIER, Louis-Michel, *Peut-on se passer du pardon ?* CRER, 2008
ROGUET, Aimon-Marie, *Les sacrements*, Cerf, Livre de vie, 1952

Pèlerin Hors-série Les sacrements. 8 leçons pour comprendre Centres Sèvres, 2014
Pèlerin Hors-série 50 clés pour comprendre les sacrements

Collection des **guides du Conseil Pontifical pour la Promotion de la Nouvelle Évangélisation** à l'occasion du Jubilé de la miséricorde. Traduction française aux éditions Mame, 2015-2016 :

- Célébrer la Miséricorde
- La confession, sacrement de la Miséricorde
- Les œuvres de Miséricorde corporelles et spirituelles
- Les Psaumes de la Miséricorde
- Les Paraboles de la Miséricorde
- La Miséricorde chez les Pères de l'Église
- Saints dans la Miséricorde
- Les papes et la Miséricorde

Documents du magistère

Concile Vatican II	Constitution dogmatique <i>Sacrosanctum concilium</i>	1963
Pape Paul VI	Constitution apostolique <i>Indulgentiarum doctrina</i>	1967
AELF	<i>Célébrer la pénitence et la réconciliation</i> . Rituel	Mame Desclée, 1973
CNPL – CNER	<i>Célébrer la réconciliation avec des enfants</i>	Chalet 1976
Pape Jean-Paul II	Code de Droit Canonique (CIC)	1983
Pape Jean-Paul II	Exhortation apostolique <i>Reconciliatio et paenitentia</i>	1984
Pape Jean-Paul II	Catéchisme de l'Église Catholique (CEC)	1992
Pénitencerie apostolique	<i>Enchiridion des indulgences</i>	2000
Pénitencerie apostolique	<i>Le don de l'indulgence</i>	2000
Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements. Notitiae 2015-2	<i>Pour redécouvrir le « Rite de la Pénitence »</i>	2015
Pape François	Bulle d'indiction <i>Misericordiae vultus</i>	2015
Pape François	Lettre apostolique <i>Misericordia et misera</i>	2016